

SMARTMOVE - CAS D'UTILISATEURS

INTRODUCTION

Les simulations ont été calculées sur 200 jours de travail par an, dont seuls 80 % sont pris en compte selon la réduction Pareto (règle 20/80 en raison du télétravail, des maladies, des formations, des grèves, du travail en déplacement, etc.). Les calculs tiennent compte de journées de 7,5 heures.

Les simulations se basent sur les tarifs selon les chevaux fiscaux des véhicules. Nous indiquons également le pourcentage de véhicules qui se situent au même niveau ou sont inférieurs à cette norme fiscale.

Les simulations prennent aussi compte du fait que le week-end (samedi - dimanche) et le soir (après 19 heures), les tarifs de SmartMove sont gratuits.

NADINE

Nadine est une pensionnée très active et elle possède une petite citadine (Nissan Micra, 5 ch fiscaux, 66 kW, 3,72 % des véhicules sont égaux ou en dessous de 5 ch fiscaux). Elle réside à Laeken et utilise sa voiture 4 fois par semaine, c'est-à-dire 200 jours par an.

- Le mardi, elle va voir sa sœur Alice à Vilvorde (3 km x 2 x 50 jours = 300 km en heures creuses en Région bruxelloise) ;
- Le jeudi, elle va chez le kiné à Schaerbeek et puis elle boit un café avec son amie Judith (2,5 km x 2 x 50 jours = 250 km en heures creuses) ;
- Le samedi, elle va faire ses courses au Basilix en voiture (5 km x 2 x 50 jours = 500 km en week-end - gratuit) ;
- Et enfin, le dimanche, elle prend sa voiture pour aller déjeuner avec sa fille Elisa à Ixelles (7,5 km x 2 x 50 jours = 750 km en week-end - gratuit).

En tant que résidente bruxelloise, **elle économisera** 105,07 € de taxe de circulation annuelle (TCA) suite à l'instauration de SmartMove. Le coût annuel de SmartMove pour elle sera de 44 €. En plus de **gagner du temps** et **une meilleure qualité de l'air**, Nadine économisera donc 61,7 €. Elle a aussi payé 61,5 € de taxe de mise en circulation (TMC) pour sa nouvelle Nissan Micra. Cette taxe, que l'on paie lors de l'achat d'un véhicule, sera également supprimée avec l'introduction de SmartMove pour les véhicules en-dessous de XXX CV. Par ailleurs, Nadine gagnera en qualité de vie puisqu'elle sera moins stressée dans les embouteillages et pourra passer un peu plus de temps (12 heures soit presque 2 jours ouvrables) avec son chat Filou.

Taxe de circulation annuelle	- 105,07 €
SmartMove	[(0 € x 100 jours)] (<i>prélèvement de base</i>) (0,08 c/km x 300 km) + (0,08 c/km x 250 km) = + 44 €
Gain	61,07 € / an
Gain de temps avec SmartMove	12 heures / an 1,6 jours / an

ARMAN

Arman est web designer et il roule avec une voiture de classe moyenne (Ford Focus, 9 ch fiscaux, 110 kW, 21% des voitures sont à ce niveau fiscal). Il vit à Anderlecht et travaille à Ixelles. C'est un papa super impliqué. Il utilise sa voiture presque tous les jours.

- Il va travailler chaque jour en voiture à Ixelles. (7,5 km x 2 x 200 jours = 3 000 km annuellement en heures de pointe).
- Deux fois par semaine, en fin de journée, il dépose ses fils, Garen et Aram, au foot à Jette (4 x 2 x 100 = 800 km annuellement dans la RBC en heures creuses).
- Le week-end, il fait ses courses et conduit ses fils à leurs activités respectives. Il va aussi souvent souper chez des amis (2 100 km annuellement en week-end - gratuit).
- L'été, il part toujours avec sa famille, en voiture, dans le sud. (2 500 km annuellement trajet de vacances)

Actuellement, il paie une taxe de circulation annuelle de 292,38 €. Avec l'introduction de SmartMove, la taxe de circulation sera remplacée par un tarif kilométrique intelligent de 704 €/an, soit environ 4,4 € par jour.

- Si, chaque semaine, Arman fait un jour de télétravail et va un jour au bureau à vélo, il ne roule plus 200 jours par an mais bien 120. Il payera 448 €/an.

Arman a payé 867 € de taxe de mise en circulation (TMC) pour sa Ford Focus. Pour ce type de véhicule, elle sera supprimée avec l'introduction de SmartMove. Arman va aussi **gagner beaucoup de temps** ! Avant SmartMove, il circulait en moyenne 187 heures par an. Grâce à SmartMove, il perdra beaucoup **moins de temps dans les embouteillages**. Chaque jour, il aura en moyenne **21 minutes de temps gagné** qu'il pourra passer avec ses fils et ce, en plus d'un **gain environnemental évident**.

Taxe de circulation annuelle	- 292,38 €
SmartMove	$[(1 \text{ €}) + (0,20 \text{ c/km} \times 15 \text{ km})] \times 200 \text{ jours} \times 0,8 = +640 \text{ €}$ $(0,08 \text{ c/km} \times 8 \text{ km}) \times 100 \text{ jours} = +64 \text{ €}$ = + 704 €
Différence	= 704 € - 292,38 € = + 411,62 € /an
Différence avec changement télétravail/vélo	$[(1 \text{ €}) + (0,20 \text{ c/km} \times 15 \text{ km})] \times 120 \text{ jours} \times 0,8 = 384 \text{ €}$ $+64 \text{ €} - 292,38 \text{ €} = + 155,62 \text{ €/an}$
Gain de temps avec SmartMove	70 heures/an et 9 jours ouvrables/an

ANIL

Infirmière de nuit, Anil possède une voiture familiale (Volkswagen Golf Variant, 7 ch fiscaux, 85 kW, 21,9 % des voitures sont égales ou en dessous de 7ch fiscaux). Elle habite à Forest et travaille au CHU Brugman, à Jette. Pour se rendre au travail, elle parcourt 14,5 km le soir et la nuit en Région bruxelloise (14,5 x 2 x 200 jour = 5 800 km par an).

Le samedi, elle va souvent flâner avec des amis au Bois de la Cambre (572 km par an – samedi gratuit) et le dimanche elle va passer la journée chez sa sœur Vejan à Wemmel (1 810 km par an – dimanche gratuit). Elle effectue donc ses trajets uniquement en dehors des heures de pointe et pendant le week-end.

Avant SmartMove, elle payait une taxe de circulation annuelle de 198,4 euros. Avec SmartMove pour elle, ce sera **gratuit**.

Anil a aussi payé 123 € de taxe de mise en circulation pour sa nouvelle Volkswagen Golf. Pour ce type de véhicule, elle sera supprimée lors de la mise en place de SmartMove.

Taxe de circulation annuelle	- 198,40 €
SmartMove	0 € Aucun kilométrage parcouru dans les fuseaux horaires imposables
Gain	198,40 €/an
Gain de temps avec SmartMove	20 heures/an et 2,7 jours ouvrables/an

MATHIAS

Mathias est comptable et conduit une berline de classe moyenne (BMW 316d, 11 ch fiscaux, 85 kW, 23 % des voitures sont à ce niveau fiscal). Il est célibataire et vit à Uccle. Il travaille dans le centre de Bruxelles, il adore aller au restaurant le soir et parcourt environ 20 km par jour en Région bruxelloise aux heures de pointe (4 000 km par an). Il profite souvent de ses week-ends pour rendre visite à ses cousins à Boitsfort et à Auderghem avec sa moto (Ducati Monster 1200 S) (750 km par an).

Avant SmartMove, il payait 439,56 € par an de taxe de circulation pour sa voiture et 59,53 € pour la moto. Avec l'introduction de SmartMove, ces deux taxes seront supprimées pour les véhicules de ce type, et il payera une taxe kilométrique intelligente de 960 €/an, soit environ 5,3 € par jour.

- Si Mathias décide de télétravailler 2 jours par semaine, et d'aller au travail une fois en moto, il payera seulement 520 € /an de SmartMove. Malgré la suppression des deux taxes, SmartMove lui coûte 20,91 € en plus.
- Si Mathias décide de vendre sa voiture et de recevoir la prime Bruxell'air, il ne payera Smart Move que pour ses kilomètres à moto et il recevra un abonnement MTB de la STIB ainsi qu'un abonnement Cambio.

Actuellement, il effectue 187 heures de trajet par an en heures de pointe pour se rendre au travail. Après SmartMove, **il évitera 27 heures d'embouteillages** par an, soit près de 4 jours ouvrables par an. Cela signifie **plus de temps** pour ses amis ou pour faire du sport et, bien sûr, **un gain environnemental** considérable.

Mathias a aussi payé 495 € de taxe de mise en circulation pour sa nouvelle BMW, elle sera supprimée avec l'introduction de SmartMove, s'il achète une nouvelle voiture de cette catégorie.

Taxe de circulation annuelle	Voiture: - 439,56 € Moto: - 59,53 €
SmartMove	[(2 €) + (0,20 c/km x 20 km)] x 200 jours ouvrables = +1200 € x 0,8 = 960 € pour la voiture Il roule en moto le weekend = gratuit
Différence	960 € - 439,56 € - 59,53 € = + 461,11 €/an
Différence avec télétravail/moto	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul Si Mathias décide de télétravailler 2 jours par semaine, et y aller une fois en moto. Voiture :

$[(2 \text{ €}) + (0,20 \text{ c/km} \times 20 \text{ km})] \times 80 \text{ jours ouvrables} = 480 \text{ €}$

Moto :

$[(0 \text{ €}) + (0,05 \text{ c/km} \times 20 \text{ km})] \times 40 \text{ jours ouvrables} = 40 \text{ €}$

Différence: $520 \text{ €} - 439,56 \text{ €} - 59,53 \text{ €} = +20,91 \text{ €}$.

**Gain de temps avec
SmartMove**

27 h/an de gain de temps = 3,6 jours ouvrables/an

BERT

Bert est consultant et a une voiture de leasing haut de gamme (Audi A8 50 TDI Quattro, 15 ch fiscaux, 210 kW, 2,57 % des véhicules sont à ce niveau fiscale). Il vit à Gand et travaille dans le centre de Bruxelles. Il parcourt 20 km/jour en Région bruxelloise pendant les heures de pointe pour se rendre au travail (10 km x 2 x 200 jours = 4 000 km dans la RBC). Un samedi par mois, Bert vient aussi à Bruxelles pour découvrir de nouveaux restaurants avec son épouse. Il en profite toujours pour visiter une belle exposition et pour retrouver ses amis bruxellois plus tard dans la soirée (360 km dans la RBC pendant le weekend - gratuit).

Il paie une taxe de circulation annuelle en Flandre de 842,69 euros. Avec l'instauration de SmartMove, il paiera en plus une taxe kilométrique intelligente de 1 600 euros par an, soit environ 10 euros par jour. Actuellement, il consacre environ 411 heures par an aux déplacements entre son domicile et son lieu de travail, soit un total d'environ 55 jours de travail par an !

L'instauration de SmartMove aura **un effet indéniable sur la saturation du trafic** entre Gand et Bruxelles. Il en résultera 50 heures **d'embouteillages en moins** par an, soit plus de 6,5 jours de travail complets par an en moins dans les embouteillages. Autres gains ? **Moins de stress, ponctualité** pour son premier rendez-vous de la journée et un **gain environnemental considérable**.

Si Bert choisi de faire du covoiturage avec 2 collègues gantois, ils payeront chacun 533 euro.

Si Bert décide de prendre le train 2 fois/semaine jusqu'à Bruxelles, il diminuera de 800€ son prix Smart Move.

Par ailleurs, ce cadre paye 4 957 euros de taxe de mise en circulation.

Taxe de circulation annuelle	842,69 euros (cette taxe reste due par la société de leasing)
SmartMove	$[(6 \text{ €}) + (0,20 \text{ c/km} \times 20 \text{ km})] \times 200 \text{ jours ouvrables} \times 0,8$ = 1 600 € Kilomètres pendant le weekend = gratuit
Durée de trajets (= temps total)	Total : 154 min/jour x 212 jours de travail x 0,80 = 411 h/an sur la route

nécessaire pour
effectuer les trajets)

**Nombre de km par
an**

25 560 km par an, dont 4 360 km dans la RBC

**Gain de temps avec
SmartMove**

50 h/an de gain de temps = 6,5 jours ouvrables/an

IMAD

Imad vit à Kappelen (province d'Anvers), il roule en Mercedes-Benz (GLC-Klasse GLC 250 4MATIC, 11 ch fiscaux, 22,9 % des voitures sont à ce niveau fiscal) et ne possède pas de smartphone, il trouve son ancien GSM plus simple d'utilisation. Une fois par semaine, il se rend à Ixelles pour voir ses deux enfants, Naïm et Hanane, qui sont en kot, près de l'université.

Avant, Imad venait à Bruxelles après sa journée de travail, en pleine heure de pointe.

Avec SmartMove, Imad a décidé de changer ses habitudes et de **venir le weekend**, le samedi ou le dimanche. Grâce à SmartMove, **c'est gratuit**. Toutefois, s'il a envie de se rendre à Bruxelles un jour de semaine, entre 7 et 19h, il devra prendre un pass journalier à 6 €.

Il continuera à payer ses taxes voiture en Flandre.

SmartMove

6 € par visite avec passe journalier

LORIE

La passion de Lorie, ce sont les fleurs. Elle a donc décidé de s'installer comme fleuriste indépendante et a de nombreux clients en Région bruxelloise. Pour ses livraisons, elle a acheté une camionnette (Peugeot Expert 2.0HDI, MMA 3500 kg, 10 ch fiscaux, 8,6 % des véhicules sont à ce niveau fiscal). Elle vit à Havelange (province de Namur) et travaille donc beaucoup en Région bruxelloise.

En plus du long trajet vers Bruxelles, elle parcourt en moyenne 30 km par jour sur l'ensemble de la Région, aux heures de pointe du matin et du soir. (30 km x 200 jours = 6 000 km/an dans la RBC).

Elle paie une taxe de circulation annuelle de 148,76 euros, mais pas de taxe de mise en circulation. Avec l'instauration de SmartMove, elle paiera également une taxe kilométrique intelligente supplémentaire de 1 200 euros, soit environ 7,5 euros par jour. Elle fait actuellement environ 747 heures de trajet domicile-lieu de travail par an dont près de 300 heures dans les embouteillages, ce qui rend ses déplacements particulièrement pénibles.

L'instauration de SmartMove lui **évitera** 90 heures **d'embouteillages** par an, soit 12 jours ouvrables complets **de temps perdu en moins par personne et par an**. Comme elle se déplace toujours en camionnette, cela permet à sa petite entreprise **d'économiser** 12 jours ouvrables complets par an. Avant, c'était du temps perdu.

Maintenant, **cela lui permet d'augmenter son activité et de faire plus de livraisons en une seule journée. Un avantage non négligeable**, grâce à **une circulation plus fluide** depuis/vers/dans Bruxelles. Sans oublier, dans tout ça, **l'avantage environnemental**.

Taxe de circulation annuelle	148,76 EUR (en Wallonie)
SmartMove	$[(1,5 \text{ EUR}) + (0,20 \text{ c/km} \times 30 \text{ km})] \times 200 \text{ jours ouvrables} \times 0,8 = + 1 200 \text{ EUR}$
Durée de trajets	$280 \text{ min/jour} \times 200 \text{ jours de travail} \times 0,80 = 747 \text{ h/an sur la route}$
Gain de temps avec SmartMove	$112 \text{ min/jour} \times 200 \text{ jours ouvrables} \times 30 \% \times 80 \% = 90 \text{ h/an de gain de temps} = 12 \text{ jours ouvrables de gain de temps par an.}$

MARIE

Marie vit à La Hulpe avec ses 3 enfants et son mari. Depuis qu'elle travaille près de chez elle, Marie ne va plus si souvent la semaine à Bruxelles pendant la journée. Mais elle y va de temps en temps pour souper avec des amis. Par ailleurs, elle y fera sans aucun doute ses courses de Noël, tous les week-ends de décembre, avec sa maman, car elle adore flâner à Bruxelles à l'approche des fêtes.

SmartMove est gratuit pendant les weekend.

SmartMove

0 euro

Vous voyez, pour tout le monde, SmartMove est une meilleure solution ! Moins d'embouteillages, c'est moins de stress, moins d'accidents, moins de pollution, moins de pertes économiques... Bref, une meilleure qualité de vie.

Et c'est sans compter tous ceux qui bénéficieront également de SmartMove : Jo, Lieve, Saïd, Antoine, Esméralda, Nawal, Ange, Anthony, Juliette... et les 53 % de ménages bruxellois qui n'ont pas de voiture et qui, grâce à SmartMove, vont respirer un air plus sain, vivre dans une ville plus calme et plus apaisée, avec moins de congestion et où l'offre de transport en commun aura été améliorée.